



Règlement du concours « Zoom sur le sport » du 9 au 17 juin 2018 :

Article 1 :Lieu et date

L'exposition aura lieu au château de Villiers sis 4 rue de Villiers à Draveil du samedi 9 juin au dimanche 17 juin 2018.

L'exposition sera ouverte au public tous les jours de 14 heures à 18 heures.

Article 2 :Participants

Tous les membres des clubs du Comité Départemental Photographique de l'Essonne (CDP91). Chaque club pourra présenter au maximum 15 épreuves et ce, dans la limite de l'espace et en confirmant sa participation avant le 9 mai 2018.

Article 3 :Thème unique / déclinaison libre

Le thème de l'exposition est « Zoom sur le sport ».

Il s'agira de présenter le sport sur toutes ses coutures (un entraînement, une émotion, un objet...).

Deux déclinaisons sont proposés : Couleur et Monochrome. Libre à chacun...

Article 4 :Présentation des épreuves

- Format des cadres : Maximum 30*45 sans verre.
- Format des tirages : libre dans la limite du cadre...
- Cas particulier : Pour les formats panoramiques les cadres maxi seront par conséquent de 35*95 et seront comptabilisé pour 2 photos.
- Nombre de tirage par club : 15. La répartition « couleur » et monochrome » est laissée à l'appréciation de chaque photo-club.
- Information : Au dos de chaque épreuve doit figurer, le club, le nom de l'auteur et le titre.

Article 5 :Accrochage/décrochage

L'accrochage et décrochage se feront par les exposants aux dates et heures indiquées ci-dessous :

Accrochage : le 8 juin 2018 de 14H à 18H. (à titre indicatif).

Décrochage : le 17 juin 2018 à 16H à l'issue de la remise des prix public.

Article 6 :Les prix

L'exposition fera l'objet d'un concours départemental composé de plusieurs prix (liste provisoire)

Le prix du jury (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}). Un jury sera constitué à cet effet.

Ces prix seront décernés lors du vernissage de l'exposition qui aura lieu le samedi 9 juin 2018 à 18 heures en présence de tous les partenaires.

Le prix club de Draveil.

Le prix du public (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}).

Les prix public seront décernés dimanche 24 juin 2018 à 16 heures lors de la clôture de l'exposition.

Soit un total de 7 lots est prévu pour le concours.

Une seule photographie/prix. Autrement dit une photographie ne peut pas recevoir plus d'un prix...

Dans un souci d'impartialité, les photographies des adhérents du Photo Club Draveil seront exclues du concours organisé pour le CDP91.

Les lots sont offerts par les partenaires du Photo Club Draveil à savoir :

La Ville de Draveil,
L'UCPA de Draveil
Le Laboratoire « Art Photo Lab »
La revue « POLKA »
Studio JIMINY
Et bien d'autres...

Article 7 : Mentions légales

Chaque épreuve présentée devra être libre de toute contrainte et ne devra en aucune façon léser les droits de quelque personne physique ou morale que ce soit, ni contrevenir aux bonnes mœurs.

Article 8 : Responsabilités

Le Photo Club Draveil prendra les plus grandes précautions pour préserver les épreuves présentées. Mais le Photo Club Draveil ne saurait être tenu responsable d'un quelconque dommage qui pourrait subvenir durant l'exposition (vol, dégradations...).

Article 9 : Inscription

Le bordereau de participation est à retourner au plus tard le 28 mai 2018.

Article 10 : Protection des épreuves

Le Photo Club de Draveil prendra le plus grand soin des photos mais ne pourra être tenu responsable de pertes, vols ou dégradations.

Article 11 : La participation à cette exposition implique l'acceptation de ce règlement.

Lazaro ORDONEZ

Président du Photo Club Draveil